

Compte – rendu du Conseil de résidence

du jeudi 3 avril 2014

Etaient Présents :

Monsieur Daniel Pernelle, Directeur de la résidence de Cachan,
Madame Evelyne Gadou, Directrice adjointe de la résidence de Cachan,
Madame Hélène Arcambal, responsable contentieux de la résidence de Cachan
Madame Adeline Bazebi, Assistante sociale du CROUS
Madame Odile Malézieux, Bureau des Etudes et de la Vie étudiante (BEVE)
Mademoiselle Camile Chalvin, membre de l'association SoNo, branche environnement
Monsieur Jordan Delorme, élu au Conseil de résidence
Monsieur Renaud Taleroy, Secrétaire du BDE
Mademoiselle Camille Dumas, Responsable BDE
Monsieur Daniel Stan, élu au Conseil de résidence
Mademoiselle Alexandra Makala, élue au Conseil de résidence,

La séance du Conseil de résidence s'ouvre à 18h, par la présentation du compte rendu du Conseil de résidence du 23 janvier 2014. Ce dernier est approuvé sans modification.

1 – Vie étudiante – Bureau des étudiants (B.D.E)

Le nouveau bureau du BDE est installé depuis mi février. Une visite contradictoire de la cafétéria a eut lieu le 17/02, en présence de la direction de la résidence, monsieur Depoix du service patrimoine, et la responsable du BDE.

Un nettoyage de la cafétéria et de ses abords a été effectué, et il est demandé aux étudiants d'assurer en continu la bonne tenue de ce lieu.

Le nouveau bureau et le fonctionnement de son secrétariat, sont présentés par monsieur Taleroy en sa qualité de secrétaire du nouveau BDE. Il annonce également qu'une organisation plus réactive a été mise en place concernant le nettoyage.

Il est rappelé aux étudiants qu'avec le retour du beau temps, les barbecues doivent être faits à l'arrière de la cafétéria à l'emplacement sécurisé prévu à cet effet.

Concernant les travaux, un devis a été demandé par le service du patrimoine pour réparer le problème d'infiltration causé par la perméabilité du toit de la cafétéria. Par ailleurs, l'entreprise Sanitra doit intervenir à la demande du directeur de la résidence pour vider le bac à graisse de la cafétéria.

Suite à la visite des locaux mis à disposition des associations effectuée le 20 mars en présence de madame Malézieux, le BDE et l'agent chef, il a été relevé que la direction de la résidence n'était pas en possession de la totalité des clés des locaux. Ce qui soulève un problème de sécurité.

Monsieur Taleroy, nous informe que le BDE va régulariser cette situation rapidement.

Madame Gadou rappelle que l'utilisation des terrasses est interdite. De même pour ce qui concerne l'affichage sauvage sur les portes vitrées et dans les ascenseurs. Des panneaux prévus à cette fin sont positionnés dans tous les halls des bâtiments. Il est demandé aux étudiants d'enlever les affiches périmées.

Le BDE sollicite l'installation de panneaux supplémentaires car il y a beaucoup d'activité sur le campus.

Mademoiselle Chalvin, fait remarquer qu'il y a aussi des affiches du CROUS sur les panneaux en liège.

La question de l'ajout de panneaux supplémentaires sera étudiée.

Au niveau des poubelles, les étudiants demandent s'il est possible de rajouter des poubelles à verre dans chaque local à poubelles.

Madame Gadou répond que cette question sera soulevée auprès de la mairie, l'installation de ce matériel est de leur prérogative.

Le sujet du tri sélectif a également été abordé, la mairie va prochainement établir un diagnostic de la situation du tri par bâtiment, à partir de relevés sur site, et un plan d'action sera élaboré en lien avec les étudiants et la direction du campus.

2 - Campagne de réadmission :

La campagne de réadmission se fait en parallèle à celle du dossier social étudiant (DSE). Les coupons de réadmission ont été transmis par mail aux étudiants et aussi déposés dans les boîtes aux lettres.

Il est rappelé que l'étudiant doit retourner son coupon à l'accueil (qu'il sollicite ou non sa réadmission) avant le 30 avril, et aussi faire sa connexion pour le DSE.

Madame Bazebi souligne que le DSE peut s'avérer très utile si au cours de l'année universitaire, une évolution imprévue de la situation familiale de l'étudiant intervient et bouleverse sa vie sociale.

Son dossier pourra alors être réexaminé en fonction de cette situation nouvelle, lui ouvrant ainsi droit à une bourse.

Monsieur Delorme soulève une complexité dans la procédure du DSE. Le fichier est protégé par un mot de passe limité à 8 caractères, alors que lors de la connexion au site, la taille du mot de passe n'est pas limitée.

La fermeture du serveur DSE étant fixée au 30 avril, il est conseillé aux étudiants d'éviter les derniers jours pour se connecter, à cause des risques de saturation.

3 – Communication :

3.1 – internet CRANS

Depuis le début du mois de mars, à la demande du directeur du Crous de Créteil, le CRANS est désormais le seul fournisseur d'accès internet sur le campus.

Les 15 étudiants qui bénéficiaient de l'internet CROUS, ont été basculés vers le CRANS sans difficulté. Leur abonnement est gratuit jusqu'au 31/08/2014.

3.2 – Facebook et Twitter

Le CROUS de Créteil dispose de comptes Facebook et Twitter régulièrement actualisés. Madame Gadou demande aux étudiants de consulter ces sites et de faire un retour lors du prochain conseil de résidence.

3.3 – Actualisation des adresses mails

Dans le but de mieux communiquer par mail avec les résidents, madame Gadou demande aux étudiants d'actualiser tout changement d'adresse mail auprès de l'accueil.

4 – Questionnaire de satisfaction :

Le questionnaire de satisfaction a été transmis par mail aux résidents, et également distribué dans les boîtes aux lettres.

A ce jour, seuls 58 questionnaires sont retournés à l'accueil.

Parallèlement au questionnaire de satisfaction, monsieur Pernelle souhaite que le Crous propose aux étudiants des horaires d'ouverture et d'accueil du public, mieux adaptés à leur besoin.

En ce sens, les agents d'accueil vont dresser des statistiques de fréquentation sur une période de 4 semaines (2 semaines en avril, 2 semaines en juin).

Un bilan sera fait au prochain conseil de résidence.

5 - Le guide de site 2014-2015 :

Proposition d'encart à rajouter pour le nouveau guide 2014-2015 pour donner aux nouveaux étudiants une information exhaustive sur le site de Cachan :

- le tri sélectif,
- le conseil de résidence : le rôle des élus, les noms et adresses mails des élus,
- compte facebook,
- partie internet à actualiser (CRANS),
- adresses postales des 8 bâtiments,
- plan du campus avec la localisation du restaurant universitaire,
- horaires du restaurant universitaire,
- assistante sociale,
- correction des erreurs sur les m² des logements,
- la cafétéria et/ou le BDE

6 - Vie de campus

6.1 – Action sociale

Le jeudi 27/03, le service de l'action sociale du CROUS a conduit une action sur la gestion du budget à destination des étudiants, en présence d'un intervenant extérieur.

Malgré la campagne de communication conduite sur la résidence, seul un étudiant était présent.

Monsieur Pernelle fait remarquer que quelques soient les évènements organisés sur le campus, élections, sensibilisation au tri, questionnaire de satisfaction..., les étudiants se mobilisent peu.

Est-ce que la période n'était pas propice ?, le message sous jacent était-il angoissant ?

Monsieur Delorme répond que la gestion du budget, de l'argent, est une affaire personnelle que l'on n'a pas forcément envie de le partager en réunion. C'est la peur d'être jugé. Le fait de venir est aussi une preuve qu'on a un problème avec la gestion de son budget.

Le sujet était mal présenté et peu attractif.

Les étudiants proposent d'organiser une telle action sous le vocable « vie pratique, astuces pour concilier impératifs et loisirs ».

Madame Bazebi, indique que la mise en place de cette action fait suite à un constat, en effet la gestion du budget est un problème pour certains étudiants.

La prochaine session se déroulera dans une autre résidence.

6.2 – Tri sélectif

Monsieur Pernelle a eu une réunion avec la mairie de Cachan début mars. Un état des lieux précis du tri au niveau des bacs va être effectué à partir du mois d'avril. Ce diagnostic permettra d'établir nos besoins.

Une prochaine réunion sera organisée avec la mairie, le CROUS, l'association SoNo et le BDE. Les étudiants doivent être les partenaires privilégiés de la mairie pour la mise en place d'une action de communication efficace à l'attention des étudiants. Le projet doit être porté par les étudiants.

6.3 – Forum des associations du CROUS

Monsieur Pernelle souhaite l'organisation début octobre, d'un forum des associations présentes sur le campus, avec la présence d'un stand de la Mairie sur le tri sélectif.

Le but étant de faire connaître toutes les associations existantes sur le site aux résidents, et aussi de sensibiliser le plus grand nombre aux différentes actions conduites sur le site.

6.4 – U.L.S.

Au rez-de-chaussée du bâtiment G, il y a 11 studios ULS, destinés aux étudiants porteurs d'un handicap lourds nécessitant une auxiliaire de vie 24/24h. Seul un studio est actuellement occupé.

La direction du logement du CROUS a décidé de remettre une partie de ces logements à la location (la domotique a été enlevée), et d'en conserver 4 pour des handicapés lourds.

7 - Questions diverses :

La rentrée des étudiants de l'ENS se déroulera à la fin du mois d'aout. Les dates seront communiquées au prochain conseil.

Le BDE a fait trois propositions pour une meilleure organisation de la rentrée, afin notamment d'éviter toute queue nocturne devant l'accueil.

Monsieur Pernelle propose un rencontre avec Madame Malézieux et le BDE 29 avril prochain pour harmoniser la meilleure organisation possible.

Le prochain conseil se tiendra au début du mois de juin.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est levé à 20h30.

Compte rendu rédigé par madame Malézieux (BVE).